

L'univers des bestiaires

Dossier bibliographique et choix de textes

Nicole Deschamps and Bruno Roy

Volume 10, Number 3, August 1974

Le bestiaire perdu

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/036581ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/036581ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0014-2085 (print)

1492-1405 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deschamps, N. & Roy, B. (1974). L'univers des bestiaires : dossier bibliographique et choix de textes. *Études françaises*, 10(3), 231–282. <https://doi.org/10.7202/036581ar>



L'UNIVERS DES BESTIAIRES

Dossier bibliographique et choix de textes

Genre didactique inscrit dans la tradition médiévale, le bestiaire renaît au **xx^e** siècle sous des formes diverses, plus ou moins inspirées par la fantaisie : poèmes (Apollinaire, Éluard, P. de la Tour du Pin), anthologie-collage (Borges) ; dictionnaire du symbolisme animal (Clébert), réflexion sur la création du monde (Claudel), répertoire du comportement amoureux des animaux inférieurs (Rostand), récit fabuleux (Ducharme), recueils de souvenirs, d'anecdotes ou de fables ayant pour thème des animaux domestiques, exotiques ou imaginaires, albums d'art, partitions musicales.

La plupart de ces œuvres ont en commun de s'appeler nommément des « bestiaires ». Introduit en français au **xii^e**

siècle pour désigner les écrits didactiques inspirés du *Physiologus*, ce mot, dérivé du latin, n'est guère employé dans les époques qui suivent la fin du moyen âge¹. Et pourtant, suivant la plus ancienne tradition érudite, les répertoires d'animaux continuent à se succéder aux XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles, comme ils avaient déjà existé auparavant, bien avant la création du mot *bestiarium* pour les désigner en latin. Dans la liberté que prennent les auteurs du XX^e siècle en réinventant l'usage du mot bestiaire, faut-il voir la confirmation de la mutation d'un genre qui, de fait, n'aurait jamais cessé d'évoluer ?

C'est cet usage nouveau, éclaté, polymorphe, encore indéfini par les dictionnaires contemporains², que nous adoptons désormais pour orienter notre recherche bibliographique.

1. Les dictionnaires étymologiques et d'ancien français nous apprenent peu de choses sur l'origine du mot dont la première définition serait attribuable à Philippe de Thaon. Godefroy (*Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, 1880) ne cite le mot « bestiaire » qu'au sens de « bétail ». Dans le *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois...* (1876), on trouve d'abord : « Fable ou moralité », accompagné d'une référence à un passage en vers de Froissart, puis, en note au bas de la page, la définition qu'on retrouvera, abrégée, dans Littré : « On appelait *bestiaire*, dans l'histoire littéraire du moyen âge, un recueil de fables et de moralités sur les bêtes : c'était de fort longs poèmes en vers de huit pieds, comme le ms. (anc. 6838 B.) de la B.N. écrit au XIV^e siècle. (N.E.). » Le *Dictionnaire étymologique de la langue française* (P.U.F., 1964) propose la définition passe-partout qu'on retrouve, à peu de choses près, dans le Robert et le Larousse contemporains : « Recueils de récits et de légendes sur les animaux, au moyen âge, XIII^e. Empr. du lat. médiéval *bestiarium*, dér. de *bestia...* » Seul le *Nouveau Dictionnaire étymologique et historique* (Larousse, 1964) est un peu plus explicite en proposant : « V. 1119, Ph. de Thaon, « recueil de récits sur les animaux », de l'adj. lat. *bestiarus*, substantivé (-arium), spécialisé en lat. médiéval. » Sur l'usage du mot « bestiaire aux XVI^e et XVII^e siècles, il suffit de consulter, entre autres : E. Hugnet, *Dict. de la langue française du XVI^e siècle* (1925), T. Corneille, *Dict. des arts et des sciences* (1694) et le *Dictionnaire du français classique* (Larousse, 1971), qui passent le mot sous silence.

2. Voyons par exemple la définition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1932) : « Dans la littérature française du moyen âge, Recueil de fables, de moralités sur les bêtes; sorte de traité d'histoire naturelle sur des animaux réels ou légendaires » et celle du Larousse (1965) : « Ouvrage didactique du Moyen Age, comportant des descriptions d'animaux. / Ensemble de l'iconographie animale du Moyen Age, particulièrement abondante dans la sculpture. » Il sera intéressant de voir comment cet article sera traité dans le tout nouveau *Trésor de la langue française* (Paris, éd. du Centre de la recherche scientifique, 1973, 2 tomes parus à ce jour).

Recherche car si les ressources des répertoires bibliographiques surabondent lorsqu'il s'agit de situer avec précision la question des bestiaires au moyen âge, elles manquent totalement ou se multiplient et se ramifient en mille directions lorsqu'on aborde les époques qui suivent. Tout dépend de ce qu'on entend par *bestiaire*. Tantôt, pour peu qu'on le réduise à ses composantes formelles, ce genre paraît aussi simple à définir que le sonnet³; tantôt, il est aussi ambigu et plus difficile à caractériser que le roman. Dans le premier cas, le corpus des œuvres à inventorier pourrait se limiter à une dizaine de titres, mais autour desquels il faudrait laisser foisonner mille références et discours savants, la plupart inaccessibles aux lecteurs que nous sommes; dans le second cas, l'idée même d'établir un corpus devient aussi aléatoire que de vouloir embrasser l'univers des diverses formes romanesques.

Sans doute est-il arbitraire d'inclure dans la catégorie des bestiaires tel ou tel répertoire d'animaux, rédigé avec une intention littéraire ou scientifique, œuvre apparentée au bestiaire classique par les moyens qu'elle utilise, mais qui ne l'est plus au sens formel du moyen âge et qui ne l'est pas encore au sens embryonnaire du *xx*^e siècle? Peut-être est-il plus arbitraire encore d'aborder le domaine des bestiaires modernes sans chercher d'abord à le circonscrire, en le laissant dériver, au contraire, dans le sens de ses possibles? Il y a toujours un point où la question restreinte des bestiaires rencontre l'histoire infinie de la présence des animaux dans la littérature. Même dans notre façon de présenter les œuvres de la période médiévale, nous avons cherché à ouvrir le sujet plutôt qu'à le contenir dans ses perspectives formelles.

La bibliographie qui suit n'est pas un bilan mais un exercice de prospective. Accompagnée d'une anthologie fragmentaire, elle est moins destinée à renseigner qu'à donner le goût de se renseigner. Loin de faire le point sur la question, elle tente de poser les problèmes qu'elle soulève — celui, entre autres, du bon usage des bibliographies lacunaires.

3. Dans son *Dictionnaire de la langue française* (éd. de 1961), Littré, qu'on ne saurait soupçonner d'humour volontaire, conclut son article « bestiaire » par cette affirmation péremptoire : « ... les bestiaires étaient des poèmes, souvent fort longs, en vers de huit syllabes ».

I — *Le moyen âge*

Le *Physiologus* (titre latinisé qu'on traduirait par le *Naturaliste*) est un répertoire d'animaux, de plantes et de pierres précieuses dont l'auteur choisit les caractéristiques en fonction de la vie morale et spirituelle. L'original grec aurait été composé à Alexandrie vers le III^e siècle. Comme certaines recensions en langues orientales ou même en latin sont attestées antérieurement aux plus anciens témoins grecs, une édition critique définitive est impossible. Deux éditions font cependant autorité :

LAUCHERT, F., *Geschichte des Physiologus*, Strasbourg, 1889, 229-279;
SBORDONE, F., *Physiologus*, Milan, 1936.

Il n'existe pas de traduction en français moderne; une traduction en anglais a cependant été établie sur la base d'un texte reconstitué à partir des recensions en langues orientales et des témoins grecs et latins :

CARMODY, F.J., *Physiologus. The Very Ancient Book of Beasts, Plants and Stones*, San Francisco, 1953.

L'ÉLÉPHANT

Il y a un animal appelé éléphant, qui a deux caractéristiques. Il n'a aucun désir pour la copulation. Quand il désire avoir des petits, il va à l'est, près du Paradis. Il y a là un arbre appelé mandragore. La femelle prend d'abord le fruit, et l'offre au mâle; le mâle vient à la femelle, et elle conçoit. Quand vient le temps d'enfanter, elle va dans l'eau jusqu'au ventre et accouche dans l'eau; le jeune éléphant va à son sein et elle l'y nourrit. Le mâle la protège pendant qu'elle accouche, car le dragon est l'ennemi de l'éléphant; si celui-ci trouve un dragon, il l'écrase et le tue.

La seconde caractéristique de l'éléphant est que s'il tombe il ne peut se relever. Comment tombe-t-il? Pour dormir, il s'appuie contre un arbre, car il n'a pas de jointures. Quand un chasseur veut le capturer, il remarque l'arbre contre lequel l'éléphant s'appuie habituellement, et y fait un trait de scie. Quand l'éléphant, selon son habitude, vient s'appuyer et dormir, il tombe avec l'arbre. Il lance alors un

fort mugissement. Un gros éléphant survient, mais il ne peut le soulever; ils mugissent tous les deux, et douze éléphants s'amènent, mais ils ne peuvent soulever celui qui est tombé. Alors ils mugissent tous, et vient un petit éléphant, qui pousse sa trompe sous le gros éléphant et le soulève. C'est un trait du petit éléphant que si son poil ou ses os sont brûlés, aucun démon ou dragon ne peut prévaloir contre lui.

Les éléphants mâle et femelle sont les symboles d'Adam et d'Eve. Quand ceux-ci étaient au Paradis, ils ne connaissaient pas le désir de la copulation. Mais quand la femelle mangea de l'arbre et en donna à son mari, elle devint enceinte, et ils durent quitter le Paradis: « L'homme connut Eve sa femme; elle conçut et enfanta Caïn » (Gen. 4,1) dans les eaux du péché, comme a dit David : « Sauve-moi, ô Dieu, car les eaux me sont entrées jusqu'à l'âme! » (Ps. 69,2). Ils crièrent vers le Seigneur, et vint le gros éléphant — la loi de Moïse, — qui ne put les soulever. Alors vinrent les douze éléphants — les douze prophètes, — mais ils ne purent les soulever. Enfin vint le petit éléphant, Notre Seigneur Jésus Christ, qui les souleva : « Il s'humilia jusqu'à la mort » (Phil. 2,8) pour pouvoir nous soulever, lui le Samaritain spirituel, qui nous a mis sur son cheval, c'est-à-dire sur son corps, et nous a sauvés de la mort.

Le *Physiologus* a été très tôt traduit en latin (peut-être dès le IV^e siècle). Plusieurs versions latines ont circulé, suivant une tradition de plus en plus complexe, qui remodelait l'original par l'adjonction de matériaux tirés de Pline, de Solin ou d'Isidore de Séville. Un classement de ces versions a été proposé par M.R. James [*The Bestiary*, Oxford, 1928] et perfectionné par F. McCulloch, *Medieval Latin and French Bestiaries*, Chapel Hill, 1962 (la plupart des références que nous citerons ci-dessous en abrégé se retrouvent dans la bibliographie de cet ouvrage). D'après ce classement, les versions latines les plus anciennes sont les suivantes (sigles de F. McCulloch) :

- 1 Version Y (49 chap.). Éd. F.J. Carmody, 1941;
- 2 Version A (36 chap.). Éd. Cahier et Martin, 1851-1856;
- 3 Version C (26 chap.). Éd. Cahier et Martin, 1851-1856;

- 4 *Fragments alphabétiques* (22 chap.). Éd. A. Mai, 1835 et J.B. Pitra, 1855 ;
 5 Version B (36 chap.). Éd. F.J. Carmody, 1939.

La dernière de ces versions, rédigée vers le ix^e siècle, a été la plus répandue. Les nombreux dérivés auxquels elle a donné lieu se répartissent en quatre familles :

- 1 Version B-Is. Éd. M.F. Mann, 1888 ;
 Version H (*De bestiis et aliis rebus* I et II), Éd. *Patr. Lat.* 177 ;
 2 *De bestiis et aliis rebus* III. Cf. F.J. Carmody, dans *Speculum* 13 (1938), 153-159 ;
 3 Un bestiaire latin inédit du xiii^e siècle ;
 4 Un bestiaire inédit du xv^e siècle.

Au xi^e siècle intervint une modification profonde dans la forme du *Physiologus* : une nouvelle recension fut composée, peut-être en France, et attribuée à Jean Chrysostôme, patriarche de Constantinople au v^e siècle. L'innovation consistait à ne garder du *Physiologus* que les chapitres traitant des animaux et à les disposer dans un ordre logique : quadrupèdes, reptiles, oiseaux. Les *Dicta Chrysostomi* (édition : F. Wilhelm, 1916) sont donc le premier *bestiaire* proprement dit.

À la même époque, Théobald composait un *Physiologus* en vers latins, dont la popularité devait dépasser de beaucoup celle de toutes les autres versions.

Éditions : R. Morris, Londres, 1872 ; *Patr. lat.*, 171, 1217-1224 ; C.A. Auber, Paris, 1884 (avec trad. française) ; V. Bartocetti, *Studia Picena* I (1925), 76-102 ; A. Rendell, Londres, 1928 (avec trad. anglaise) ; P.T. Eden, Leyde, 1972 (avec trad. anglaise).

Cette version métrique a été à son tour transposée en prose, dans un bestiaire latin conservé à Berne (éd. : A. Tobler, dans *Zeitschr. f. Philologie* 12 (1888), 57-88).

Une fois bien implanté dans la langue latine, le *Physiologus* ne demandait qu'à être rendu accessible aux « illiterati ». Ce curieux mélange de symbolisme éthico-religieux et de zoologie fantastique devait satisfaire à la fois l'idéal chrétien et les instincts folkloriques du grand public.

va chassant
Quant hom la vait cachant , e de prendre aprochant,
 ses testicules
Trenche sa genitaire , quant el ne set que faire,
 Les jette au devant de l' (homme) va
Gete le li devant , puis si s'en vait fuiant ;
 chasseur qui a désir
Li veneres les prent, ki de çeo ad talent,
 aller farouche nature
Puis lesse ester la beste, ki si est de fer estre .
 S'il la chassait davantage viendrait
Se puis le alout cachent , ele vendrait devant,
 derrière montrerait
Son detres demusterait, e signe li ferait
 (et) qu'il la chasse en vain
Que castree serait, pur nent le chacerait.
Eaz en remembrance, çeo est grant signefiance.
 homme
Castor en ceste vie saint hume signefie,
 la luxure évite
Ki luxurie guerpist e le pechet qu'il fist,
 l'abandonne pour cela lui (laisse une chance)
Al Diable le lait , ki pur çeo le aie li fait ;
Quant Diable ad temptez saint hom espruvez,
 Et qu'il n'y peut trouver de mal alors il le laisse en paix
Ne mal n'i pot truver , lores le leisse ester ,
 avec montre
E li hum od Deu vit, si cum mustre l'escrit ;
E tel signefiance castor fait, senz dutance.
 autre
Ne voil ore plus traiter, de altre voil cumencer.

GUILLAUME LE CLERC, *le Bestiaire divin*. Ce bestiaire, composé au début du XIII^e siècle, est plus original que le précédent. L'auteur s'inspire de la version latine B-Is, mais dégage le symbolisme des animaux sous la forme de petits sermons.

Ed. : C. Hippeau, Caen, 1852 (reprint 1970) ; R. Reinsch, Leipzig, 1892.

Bibl. : GRLM 4200.

LA BELETTE

De la belette est grand merveille :

Quer el enfante par l'oreille,* *car

Et par mi la boche receit* *bouche

La semence par quei conceit.* *conçoit

De malle, quant ele l'aproche,

Prent la semence par la boche,

Qui dedenz son ventre norrist,

Et par mi l'oreille s'en ist.* *sort

Ceste petite beste mue,* *muette

Por ce ces founceaux remue* *petits

Sovente feiz de leu en leu,* *lieu

Ne tient pas une place en feu.* *fief

Les serpenz moult durement het,* *hait

De la les chace ou el les set.

*A cest sunt aconparagié** *comparés

Plusors qui sunt encoragié

De bien oïr, de Deu servir.

De la parole Deu oïr

Sunt curious, a le entendent,* *ils l'écotent

En lor corage a Deu se rendent* *pensée

Et commencent bien a ovrer,* *œuvrer

A Deu servir et a amer ;

Et en petit d'ore recreient**,* *heure **abandonnent

*Et ce que il aiment mescreient** *mettent en doute

*Et ne sunt mie obediens** *obéissants

A fere ses comandemens,

Si com il li orent pramis.* *promis

(G. le Clerc, *le Bestiaire divin*, éd. Hippeau, p. 454)

GERVAISE, *le Bestiaire* (déb. XIII^e s.). C'est le plus court des bestiaires français, et le seul à exclure les pierres de sa nomenclature. En ce sens il se rattache à une version de la famille des *Dicta Chrysostomi*.

Ed. : P. Meyer, dans *Romania* 1 (1872), 410-443.

Bibl. : GRLM 4196; G. Mermier, « The Bestiary of Gervaise », *Papers of the Michigan Acad. of Sc., Arts and Letters* 53 (1967), 337-352.

PIERRE DE BEAUVAIS, *Bestiaire*. Ce bestiaire en prose picarde, composé vers 1206, se présente sous deux formes : une version courte (38 chap.) très proche de la version latine Y, et une version longue (71 chap.) de sources variées. Cette version longue servira elle-même de base au *Bestiaire d'amour* de R. de Fournival. Ed. : C. Cahier, Paris, 1851-1856 (version longue).

Bibl. : GRLM 4228; G. Mermier, « De Pierre de Beauvais et particulièrement de son bestiaire : vers une solution des problèmes », *Rom. Forschungen* 78 (1966), 338-371.

« Bestiaire marial » (XIV^e s.). Un court bestiaire (14 animaux) intégré dans un poème sur les « propriétés des choses ». L'auteur s'y attache à comparer les qualités des animaux à celles de la Vierge. Ed. en préparation : C. Fauchaux, Kingston, Ont. — Sur ce texte, voir G. Raynaud, « Poème moralisé sur les propriétés des choses », *Romania* 14 (1885), 442-484.

Le genre littéraire du bestiaire a connu au milieu du XIII^e siècle une orientation nouvelle sous l'influence du *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival. L'auteur était un des lettrés les plus attachants de son époque : médecin, astrologue, alchimiste, faussaire, bibliophile et poète. Son *Bestiaire* met en scène une cinquantaine d'animaux, mais la typologie animale y est appliquée non plus à la religion mais à l'idéologie courtoise. L'ordre traditionnel du bestiaire est bouleversé : les animaux sont reclassés suivant les rapports qu'ils entretiennent avec les cinq sens, et avec des idées abstraites comme la résurrection, la prévoyance, le secret. Dans l'ensemble, ce bestiaire a pour but de composer un tableau où l'amant apparaît dans le rôle du suppliant transi invoquant la « merci » de sa dame.

RICHARD DE FOURNIVAL, *le Bestiaire d'amour*. Ed. C. Hippeau (repr. 1969); C. Segre, Milan-Naples, 1957⁴.

Bibl. : GRLM 4236.

4. Il se trouve que le travail remarquable et définitif de Segre n'a été tiré qu'à 500 exemplaires numérotés, alors que l'édition défectueuse de Hippeau circule à nouveau librement dans le commerce par la magie vicieuse du *reprint*.

LE LOUP

étonnez pas
Et ne vous merveilliés mie se j'ai l'amor de feme comparé
 loup
a le nature del leu. Car encore a li leus molt d'autres natures
 plus grande
par quoi il i a molt grengnor samblance. Car une de ses
 cou fléchir
natures si est k'il a le col si roide k'il ne le puet flechier
 tourne son corps
s'il ne torne tout sen cors avoec. Et l'autre nature si est
 qu'il jamais tanière mais plutôt
k'i ne prendra ja proie pres de sa levriere, se lonc non
 loin (d'elle)

. Et le tierce si est ke quant il entre en une
 bergerie doucement quelque
berkerie au plus coiemet qu'il puet, s'il avient ke aucuns
 branche bruit fasse
rainceaus brise desous son pié ki noise face, il s'en venge a
 son mord rageusement
sen pié meïsmre et le mort molt anguisseusement.

Toutes ces .iiij. natures sont trovees en amour de feme.
 sinon toute entière
Car elle ne se poet doner, se toute ensamble non : c'est selonc
le premiere nature. Et selonc le seconde si est ke s'il avient
 sera d'elle
k'elle aime un homme, quant il ert loins de li si l'amera
 beaucoup sera fera jamais
trop durement, et quant il ert pres, si n'en fra ja sam-
 s'avance telle-
blant. Et selonc le tierce nature si est ke s'elle va si avant de
 ment en parole s'aperçoive aime
parolle ke li homme se perchoive k'ele l'aint, tout

Le bestiaire d'amour rimé

Ed. : A. Thordstein, Lund-Copenhague, 1941

Bibl. : GRLM 4184

Prolongements apocryphes de quelques manuscrits du *Bestiaire d'amour*

Inédits; cf. GRLM 4236, 7d.

La vraie medecine d'amours de Bernier de Chartres

Inédite; cf. GRLM 4180

Le dit de la Panthere d'amour de Nicole de Margival

Ed. : H. Todd, Paris, 1883; G.S. Giaouque, 1971 (thèse dactyl.)

Bibl. : GRLM 4680

L'arriereban d'amours

Ed. : A. Langfors, Uppsala, 1943

Bibl. : GRLM 4616

L'influence de Fournival se fera sentir jusqu'au ^{xvi}e siècle dans les *Menus propos des amoureux* de Pierre Gringore (cf. F. McCulloch, dans *Romance Notes* 10 (1968), 150-159).

On cite souvent comme appartenant à la lignée du *Bestiaire d'amour* la *Prise amoureuse* de Jean Acart (1332); mais il s'agit là d'une œuvre à rattacher au genre de la chasse allégorique, sans rapport direct avec le bestiaire (cf. *infra*, « La Belle e(s)t la Bête »).

Enfin les dernières imitations et adaptations du *Bestiaire d'amour* marquent un retour à l'idéologie primitive du *Physiologus*. L'exégèse typologique mise en vogue par Richard de Fournival est abandonnée pour faire place à l'édification et à l'instruction morale. Il faut d'abord mentionner dans cette veine un bestiaire dont l'archétype est perdu, mais qui est connu par deux rédactions, l'une latine et l'autre vaudoise :

réd. latine : *Libellus de natura animalium*

Ed. : J. I. Davis, Londres, 1958.

réd. vaudoise : Jaco, *De las propriotas de las animanças*Ed. : A. Mayer, dans *Romanische Forschungen* 5 (1890)

Bibl. : GRLM 4204.

Ce bestiaire a lui-même servi de modèle au *Libro della natura degli animali*, ou bestiaire toscano-vénitien, qui existe comme le précédent en deux rédactions :

réd. toscane : éd. M.S. Garver et K. McKenzie, 1912;

réd. vénitienne : éd. M. Goldstaub et R. Wendriner, 1892,

Bibl. : GRLM 4212;

sans oublier le *Bestiaire de Cambrai* (éd. B. Ham, 1939; cf. GRLM 4188), qui est un simple extrait du *Bestiaire d'amour*, d'où sont exclues toutes les références à l'amour, et où ne subsiste que la description des animaux.

En Italie, l'influence du *Bestiaire d'amour* a rencontré à point nommé celle des bestiaires religieux. Sur cette production touffue, on consultera la préface de C. Segre à l'édition du *Bestiaire d'amour* (p. xxii-xxiv).

Le lecteur qui aura suivi le fil des références données ci-dessus et qui aura parcouru l'un ou l'autre de ces bestiaires se verra renvoyé à une vision du monde peu familière. Mais au fait, qui a jamais pensé qu'une bête ne soit qu'une bête? La vision symbolique dans laquelle s'inscrivent les bestiaires est analysée dans plusieurs ouvrages, notamment

DE BRUYNE, E., *l'Esthétique du moyen âge*, Louvain, 1947 (résumé de ses *Études d'esthétique médiévale*, Bruges, 1946, 3 vol.);

DAVY, M.M., *Initiation à la symbolique romane*, Paris, 1964; l'application de cette vision au bestiaire est étudiée dans G. de Champeaux et S. Sterekx, *Introduction au monde des symboles*, Paris, Zodiaque, 1966;

DUCHAUSSOY, J., *le Bestiaire divin ou la symbolique des animaux*, Paris, 1958;

VON DEN STEINEN, W., « Altchristlich-mittelalterliche Tiersymbolik », *Symbolon* 4 (1964), 218-243.

Il sera utile d'aligner ici une série de monographies qui ont pour objet l'étude des animaux individuels à partir des données littéraires et iconographiques des bestiaires. La meilleure introduction est celle de F. McCulloch, *op. cit.*, 78-204, où chaque animal est décrit sommairement. On se reportera, en particulier, aux études suivantes:

(amphisbène)

DRUCE, D.G., « The Amphisbaena and its Connexions in Ecclesiastical Art and Architecture », *Archaeol. Journal* 67 (1910), 285-317;

(animaux à tête humaine)

ROWLAND, B., *Animals with Human Faces. A Guide to Animal Symbolism*, Knoxville, 1973;

(animaux fictifs)

ROBINSON, M.W., *Fictitious Beasts : A Bibliography*, Londres, 1961;
Lehner, E. et J., *A Fantastic Bestiary. Beasts and Monsters in Myth and Folklore*, New York, 1969;

(aspic)

McCULLOCH, F., « The Metamorphosis of the Asp », *Studies in Philology* 56 (1959), 7-14;

(baleine)

COULTER, C.C., « The Great Fish in Ancient and Medieval Story », *Trans. of the Amer. Philological Assoc.* 57 (1926);

(belette)

DUNCAN, T.S., « The Weasel in Religion, Myth and Superstition », *Washington University Series (Humanistic Series)* 12 (1924), 33-66;

(calad्रे)

DRUCE, G.C., « The Caladrius and its Legend, Sculptured upon the Twelfth-Century Doorway of Alne Church, Yorkshire », *Archaeol. Journal* 69 (1912), 381-416;

(crocodile)

DRUCE, G.C., « The Symbolism of the Crocodile in the Middle Ages », *Archaeol. Journal* 66 (1909), 311-338;

(diable)

CARMODY, F.J., « Le Diable des bestiaires », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, nos 3-5 (1953), 79-85;

(éale)

DRUCE, G.C., « Notes on the History of the Heraldic Jall or Yale », *Archaeol. Journal* 68 (1911), 173-199; McCulloch, F., « L'éale et la centicorne : deux bêtes fabuleuses », *Mélanges R. Crozet*, Poitiers, 1966, II, 1167-1172;

(éléphant)

DRUCE, G.C., « The Elephant in Medieval Legend and Art », *Archaeol. Journal* 76 (1919), 1-73; Thibout, M., « L'éléphant dans la sculpture romane française », *Bulletin monumental*, 1947, 183-195;

(fourmi-lion)

GERHARDT, M.I., « The Ant-lion », *Vivarium* 3 (1965), 1-23;

(homme sauvage)

BERNHEIMER, R., *Wild men in the Middle Ages*, Cambridge, 1952;

(huitre)

MCCULLOCH, F., « Mermecolion : a Mediaeval Latin Word for Pearl Oyster », *Mediaeval Studies* 27 (1965), 331-334;

(licorne)

COHN, C., *Geschichte des Einhorn*, Berlin, 1896; Shepard, O., *The Lore of the Unicorn*, Londres, 1930; Hubert, M., « La taille de la licorne », *Archivum latinum Medii Aevi* 27 (1957), 167-187;

(pélican)

GRAHAM, V. E., « The Pelican as Image and Symbol », *Revue de littérature comparée* 36 (1962), 233-243;

(phénix)

HUBAUX, J. et LEROY, M., *le Mythe du phénix dans les littératures grecque et latine*, Liège-Paris, 1939;

(serre)

DRUCE, G.C., « Legend of the Serra or Saw-Fish », *Proc. of the Soc. of Antiquaries of London*, 2^e série, 31 (1919), 20-35;

(singe)

JANSON, H.W., *Apes and Ape Lore in the Middle Ages and the Renaissance*, Londres, 1952; MacKinney, L.C., « Moon-Happy Apes, Monkeys and Baboons », *Isis* 54 (1963), 120-122;

(sirène)

FARAL, E., « La queue de poisson des sirènes », *Romania* 74 (1953), 433-506;

(tigre)

MCCULLOCH, F., « Le tigre au miroir : la vie d'une image, de Pline à Pierre Gringore », *Revue des sciences humaines* 130 (1968), 149-160.

La plupart des monographies citées tiennent compte du matériel iconographique fourni par les bestiaires; mais on pourra se documenter plus amplement sur cet aspect des bestiaires dans quelques études consacrées à l'iconographie d'un bestiaire en particulier :

STRZYGOWSKI, J., « Der Bilderkreis des griechischen Physiologus », *Byzantinisches Archiv* 2 (1899), 1-130;

- JAMES, M.R., *Peterborough Psalter and Bestiary*, Oxford, 1921 ;
- WOODRUFF, H., « The Physiologus of Bern », *Art Bulletin* 12 (1930), 226-253 ;
- IVES, S. et LEHMANN-HAUPT, H., *An English XIIth Century Bestiary. A New Discovery in the Technique of Medieval Illumination*, New York, 1942 ;
- TSELOS, D., « A Greco-Italian School of Illuminators and Fresco Painters », *Art Bulletin* 38 (1956), 1-30 ;
- GENGARO, M.L., « A proposito delle inedite illustrazioni del Physiologus greco della Biblioteca Ambrosiana », *Arte Lombarda* 3 (1958), 19-27.

Et comme l'inspiration originelle du bestiaire est religieuse, il n'y a pas à s'étonner que les thèmes animaliers aient trouvé une place privilégiée dans l'art des cathédrales :

- DRUCE, G.C., « The Mediaeval Bestiaries and their Influence on Ecclesiastical Decorative Art », *Brit. Archaeological Journ.*, n.s. 25 (1919), 41-82 ; 26 (1920), 35-79 ;
- HUGUES, N., *les Animaux dans l'art*, Paris, 1951 ;
- RÉAU, L., *Iconographie de l'art chrétien*, Paris, 1955-1959, 6 vol. (sur-tout I, 76-141) ;
- MÂLE, E., *l'Art religieux du XIII^e siècle en France*, Paris, 1958, 27-62 ;
- DEBIDOUR, V., *le Bestiaire sculpté du Moyen âge en France*, Paris, 1961 (bibliogr., p. 357-359).

Notre bibliographie du bestiaire au moyen âge serait incomplète si elle négligeait d'établir un rapport entre les animaux du bestiaire et les animaux des autres genres littéraires. Il est connu que la poésie lyrique a puisé une partie de son inspiration dans les bestiaires :

- GARVER, M.S., « Sources of the Beast Similes in the Italian Lyric of the thirteenth Century », *Romanische Forschungen* 21 (1908), 276-320.

Par contre il ne faut pas invoquer le *Physiologus* chaque fois que dans les textes médiévaux un animal montre le bout de sa queue. Ainsi la chanson de geste met en scène plusieurs animaux, qu'on trouvera recensés dans

- BANGERT, F., *Die Tiere im althfranzösischen Epos*, Marburg, 1884, 244 p.

La vie trépidante du monde animal qui se manifeste dans le *Roman de Renart* obéit aussi à ses propres lois, qui ont été dégagées par

CLASS, H., *Auffassung und Darstellung der Tierwelt in franz. Roman de Renart*, Tübingen, 1910;

JONIN, J., « Les animaux et leur vie psychologique dans le Roman de Renart ». *Annales de la fac. des lettres d'Aix* 25 (1951), 63-82.

Il en est de même des « isopets » ou fables ésopiques ; ces contes mettent en scène des animaux qui se comportent comme des hommes, en vue d'en tirer une leçon morale. La différence entre ces fables et les bestiaires pourrait être vue comme une différence entre structure et comportement : les animaux du bestiaire enseignent par leur nature même, alors que ceux de la fable prêchent par leurs actions. Textes des fables médiévales :

HERVIEUX, L., *les Fabulistes latins depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du Moyen âge*, Paris, 1884, 5 vol.;

BASTIN, J., *Recueil général des Isopets*, Paris, 1929-1930, 2 vol.

Le folklore offre aussi une mine inépuisable au chercheur d'animaux :

THOMPSON, S., *Motif Index of Folk Literature*, Bloomington, 1955-1958, 6 vol.

Il faut évoquer, à la fin de notre survol du bestiaire médiéval, le genre littéraire de l'encyclopédie. Les animaux qui figurent dans ces traités sont encore tributaires du *Physiologus*, mais leur description est nettement orientée du côté de la zoologie. Cette ouverture à la tradition de l'histoire naturelle dérivée d'Aristote fait des encyclopédistes médiévaux les pionniers d'une science qui se développera aux siècles suivants. Le représentant le plus typique de cette tendance est le *Trésor* de Brunet Latin.

BRUNETTO LATINI, *Li livres dou tresor*. Ed. P. Chabaille, Paris, 1863 (bestiaire reproduit par A. Pauphilet, *Jeux et sapiences du moyen âge*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1957, 775-782); Carmody, F.J., Los Angeles, 1948.

Bibliogr. : GRLM 3668.

LA LICORNE

farouche un peu
Unicorne est une fiere beste, auques ressemblables a
 éléphant queue
cheval de son cores, mais il a piez d'olifant et coe de
 terriblement
cerf, et sa voiz est fierement espoentable, et enmi sa teste
est une cornes de mervilleuse resplandissor, qui a bien .iiij.
piez de lonc, mais ele est si fors et si aguë que il perce
 facilement tout ce que
legierement quanque il ataint. Et sachiez que unicorne
 farouche nul prendreni
est si fiers que nus ne le puet penre ne ataindre par
 moyen tué
nul engin ; ocis puet il bien estre, mais vif ne le puet on
 cependant chasseurs
avoir. Et neporquant li veneor envoient une vierge pucele
 en cet endroit demeure
cele part ou l'unicorne converse; car ce est sa nature que
 aussitôt
maintenant s'en va a la pucele tout droit, et depose toutes
 doucement
fiertez et s'en dort soef el giron a la pucele; et en ceste
 chasseurs
maniere le deçoivent li veneor .

(Brunet Latin, *le Trésor*, éd. Chabaille, reprod. dans
 A. Pauphilet, *Jeux et sapience*, p. 820)

Les encyclopédies ont porté un coup mortel à l'esprit
 du *Physiologus*. Celui-ci a subi le sort de la « serre », ce
 poisson volant qui lutte de vitesse avec les bateaux, « mais a la
 fin, quand il ne puet plus souffrir, il chiet au parfont de la
 mer ».

II — *Les temps modernes*

La tradition de composer des bestiaires à l'imitation plus ou moins servile du *Physiologus* semble se perdre à la fin de l'époque médiévale. D'une façon générale, le savoir s'accumule et se diversifie, puisant davantage aux sources de l'histoire naturelle qu'à celles du symbolisme religieux. Les œuvres consacrées aux animaux s'apparentent désormais à la génération du *Trésor* de Brunetto Latini plutôt qu'à celle du *Bestiaire d'amour*.

À ce point de notre bibliographie, des subdivisions bien marquées risqueraient d'être incongrues. La complexité du sujet, l'abondance de la matière, la difficulté d'accès à plusieurs textes anciens nous obligent à adopter une démarche errante, suivant les caprices de nos courtes découvertes. Car il n'est plus question de répertorier des bestiaires, mais de chercher leur trace dans d'autres textes sur les animaux. Mais d'abord, ces textes. Et avant les textes, des instruments pour les repérer.

CIORANESCO, A., *Bibliographie de la littérature française du XVI^e siècle*, Paris, Klincksieck, 1959, 745 p.

GIRAUD, Jeanne, *Manuel de bibliographie littéraire pour les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles français*, 1946-1955. Paris, Nizet, 1970, 493 p.

NAÏS, Hélène, *les Animaux dans la poésie française de la Renaissance*, Paris, Didier, 1961, 718 p. Index, bibliographie.

Comme son titre l'indique, ce livre n'est ni un bestiaire, ni une encyclopédie, mais une étude savante, principale source à consulter pour situer l'ensemble de l'histoire des animaux dans la littérature de l'époque de la Renaissance. Remarquablement bien documenté, cet ouvrage, même s'il est consacré principalement à l'analyse des œuvres poétiques, permet de faire la synthèse des éléments qui modifient la tradition des bestiaires et l'orientent vers des formes nouvelles, sinon vers un esprit radicalement différent. Grâce à sa composition par thèmes et par son excellent index, cette étude facilite grandement le repérage des textes consacrés à tel ou tel animal traité singulièrement. Ainsi, on peut voir par

exemple comment, de *Bestiaires en Emblèmes*, se transforme la symbolique attachée au pélican, au phénix, à l'agneau... C'est cet aspect du livre d'Hélène Naïs qui nous a paru le plus intéressant.

« Les encyclopédies médiévales furent très diffusées au xv^e siècle, mais les bestiaires proprement dits beaucoup moins. Il est donc assez vraisemblable que nos poètes n'ont pas connu directement les bestiaires médiévaux. Ils n'ont subi l'influence de la symbolique qu'à travers les encyclopédies. Cela n'a donc pas été pour eux un genre littéraire, mais plutôt un « esprit ». [...] s'ils ignorent le Bestiaire, [...], cette attitude mentale leur est revenue à travers un genre plus typiquement renaissant : l'*Emblème*, aux tendances moralisatrices et jouissant de la caution italienne » (p. 322s.).

« Quels genres ont donc plus particulièrement pris les animaux pour sujet ? L'Antiquité nous offrait essentiellement le genre didactique, qui se trouve également représenté au xv^e siècle, par des fables, à côté desquelles il faut faire une place aux livres d'*Emblèmes*, bon exemple du syncrétisme propre à la Renaissance entre les traditions antiques et médiévales. D'ailleurs, *Fables* et *Emblèmes* ont assez souvent les mêmes auteurs, comme Corrozet ou Guérault, l'autre origine des *Emblèmes* étant constituée, pour ceux qui concernent les animaux, par les *Bestiaires médiévaux*, qui ont encore quelques héritiers au xv^e siècle. À côté des fables, et toujours dans le genre didactique, les poètes antiques avaient aussi écrit des poèmes plus scientifiques d'allure [...]. Cette tendance se perpétue aussi à la Renaissance, surtout avec les poèmes sur la chasse, celle-ci jouant un très grand rôle dans la vie de tous les jours à l'époque. Mais les monographies en vers, sur une espèce animale, ou sur un genre ou sur une classe ou sur le règne entier, dans le cadre de poèmes sur la Création, ou sur des animaux d'une région déterminée, dans un poème sur cette région, ne font pas défaut non plus. Là, nous retrouvons un nouvel exemple de syncrétisme humaniste,

avec le genre des *Hymnes-Blasons*, où les poètes déversaient tout leur savoir érudit à propos d'un animal » (p. 15).

« On peut borner là les genres consacrés aux animaux au XVI^e siècle : fables, emblèmes, poèmes sur la chasse, poèmes « scientifiques », hymnes-blasons, poèmes galants » (p. 16).

« ... de l'ensemble de symboles compliqués et précis que leur léguait le Moyen Âge, les poètes de la Renaissance ont rejeté la plus grande part. Les animaux qu'ils ont gardés, ils nous les ont transmis ; aussi leurs symboles ne réservent-ils guère de surprises à un lecteur moderne » (p. 353).

La très riche bibliographie d'Hélène Naïs a de quoi stimuler, sinon satisfaire, les plus extravagantes curiosités : nous n'hésitons pas à y renvoyer nos lecteurs. Quant à nous, des catégories établies par l'auteur pour désigner les genres consacrés aux animaux au XVI^e siècle, nous ne retiendrons, pour en citer quelque passage, que les *Emblèmes*, les monographies poétiques et les ouvrages apparentés aux encyclopédies. Sur les livres d'*Emblèmes*, on peut consulter :

PRAZ, Mario, *Studies in Seventeenth-Century Imagery*, Rome, Ed. di Storia e Letteratura, 1964, 607 p. — Bibliographie des livres d'emblèmes, index des noms cités, des emblèmes et des noms d'artistes les ayant illustrés.

L'emblème que nous avons choisi (XXI, 186-194) est tiré de la célèbre *Délie* (1544) de Maurice Scève⁵. Il reprend un thème récurrent dans les bestiaires classiques : celui du basilique dont le regard tue. Entre autres éditions de l'œuvre de Maurice Scève, signalons les deux auxquelles nous empruntons le texte (tel qu'établi par Staub) et l'emblème (tel que reproduit par McFarlane) composant notre citation :

Œuvres poétiques complètes. Ed. établie par H. Staub et présentée par G. Poulet, Paris, Bibl. 10/18, 1970, t. 1, 248 p.

The « Délie » of Maurice Scève, Edited with an Introduction and Notes by I.D. MacFarlane, Cambridge, Cambridge University Press, 1966, 508 p.

5. Voir photographie n° 1.

LE BASILIC ET LE MIROIR

CLXXXVI

*Je m'éjouis, quand ta face se montre
 Dont la beauté peut les Cieux ruiner,
 Mais quand ton œil droit au mien se rencontre
 Je suis contraint de ma tête cliner ** pencher
*Et contre terre il me faut incliner,
 Comme qui veut d'elle aide requérir
 Et au danger son remède acquérir,
 Ayant commune en toi compassion *.* souffrance
*Car tu ferais nous deux bien tôt périr,
 Moi du regard, toi par réflexion.*

CLXXXVII

*Plaindre provient partie de vouloir,
 Et le souffrir de la raison procède.
 Aussi ce mien continuel douloir ** souffrance
*Tous les ennuis de toutes morts succède.
 Car à mon Hydre incontinent succède
 Un mal soudain à un autre repris.
 Et quand je pense aider au Cœur surpris,
 Ou en ses maux je veux feindre un plaisir,
 Las! je le trouve inutilement pris
 Entre sa grâce et mon trop vain désir.*

CLXXXVIII

*Vois ce papier, de tous côtés noirci
 Du mortel deuil de mes justes querelles *,
 Et, comme moi, en ses marges transi *,
 Craignant tes mains piteusement * cruelles.* plaintes
 passé, mort
 charitablement
*Vois que douleurs en moi continuelles
 Pour te servir croissent journellement,
 Qui te devraient, par pitié seulement,
 A les avoir agréables contraindre,
 Si le souffrir doit supplir * amplement
 Où le mérite onques n'a pu atteindre.* suppléer à

CLXXXIX

*D'un tel conflit enfin * ne m'est resté* à la fin
Que le feu vif de ma lanterne morte,
Pour éclairer à mon bien arrêté
L'obscur nuit de ma peine si forte,
*Où plus je souffre et plus elle m'enhorte ** exhorte
A constamment pour si haut bien périr.
Périr j'entends, que pour gloire acquérir
*En son danger * je m'assure très bien,* domination
Vu qu'elle étant mon mal, pour en guérir
Certes il faut qu'elle me soit mon bien.

CXC

D'autant qu'en moi sa valeur plus augmente,
D'autant décroît le remède affaibli
*Et bien que soit mon mérite * anobli* récompense
Du saint vouloir qui si fort me tourmente,
L'œil en larmois, et le cœur en lamente,
Comme assaillis de mortel accident.
*Pource * qu'espoir de leur bien évident,* parce que
Qui les délaisse en leurs extrémités,
Croissant le feu de mon désir ardent,
*Est Calamite * à mes calamités* aimant

CXC I

C'est de pitié que lors tu me dégoûtes
*Quand, travaillant * en ce mien penser frêle,* souffrant
Tu vois ma face emperlée de gouttes
Se congelant menues comme grêle.
Car ta froideur avec mon froid se mêle
*Qui me rend tout si tristement dolent ** douloureux
Que, non obstant que mon naturel lent
*M'argue * assez et me fasse blâmer,* accuse
Pour être amour un mal si violent,
Las! je ne puis patiemment aimer.

CXCII

Fait paresseux en ma longue espérance,
*Avec le Corps l'Esprit est tant remis ** affaibli

*Que l'un ne sent sa mortelle souffrance
Et l'autre moins connaît ses ennemis.*

*Parquoi * j'ignore, étant d'espoir démis
Si ce mien vivre est vitupère ou los *
Mais je sais bien que, pour être forclos *
De ta merci *, de mon bien tu me privés,
Et par cela tu veux que le mal clos
Vive en l'obscur de mes tristes Archives.*

c'est pourquoi
honte ou gloire
exclu
grâce

CXCIII

*Quand de ton rond le pur clair se macule,
Ta foi tachée alors je me présage;
Quand, pâlisent, du blanc il se recule,
Je me fais lors de pleurs prochaines sage *.*

averti

*Quand il rougit en Martial visage,
J'ouvre les vents à mes soupirs épais;
Mais je m'assure * à l'heure de ma paix,
Quand je te vois en ta face sereine.
Parquoi du bien alors je me repais
Duquel tu es sur * toutes souveraine.*

par dessus

CXCIV

*Suffise-toi, ô Dame, de dorer
Par tes vertus notre bienheureux âge,
Sans efforcer le Monde d'adorer
Si fervemment le saint de ton image
Qu'il faille à maints par un commun dommage
Mourir au joug de tes grands cruautés.*

*N'as-tu horreur, étant de tous côtés
Environnée et de morts et de tombes,
De voir ainsi fumer sur tes Autels,
Pour t'apaiser, mille et mille Hécatombes?*

(Maurice Scève, *Délie*, éd. Staub, vol. I, p. 125-129)

Pour l'explication de cet emblème et, d'une façon plus générale, pour l'inventaire des animaux dans *Délie*, voir le mémoire dactylographié de Charlotte Melançon, *la Nature et la fonction de l'emblème dans « Délie, Object de plus*

haute vertu » de Maurice Scève, Centre d'études supérieures de la Renaissance, Tours, novembre 1971, dont voici un extrait.

« La gravure de l'« emblesme » XXI, le *Basilique*, et le *miroir*, représente un animal fabuleux, un serpent aux ailes de coq, qui se regarde dans un miroir. Cet animal évoque bien sûr la célèbre légende antique et médiévale. Le basilic était un serpent qui tuait quiconque le regardait ; si on voulait le tuer, il fallait lui présenter un miroir et son propre regard reflété le foudroyait. Il est un symbole de mort, de destruction, pour qui le regarde et pour lui-même s'il se voit. La gravure ne retient donc que le second aspect de la fable, puisqu'il y a un miroir par lequel le basilic se foudroie de son propre regard. Dans la devise, « Mon regard par toy me tue », les pronoms « me » et « toy » renvoient respectivement au basilic/me et au miroir/toy. L'interprétation de cette devise, d'après l'aspect de la fable représenté ici, est donc la suivante : étant donné que je (le basilic) me regarde dans le miroir, mon propre regard me tue. La devise ainsi s'applique parfaitement aux éléments symboliques de la gravure. [...] Les deux premiers vers évoquent le plaisir du poète à la vue de la figure de Délie. Les vers suivants toutefois indiquent que si leurs regards se rencontrent, Scève est contraint de pencher la tête vers la terre pour se protéger de sa vue. Les huit premiers vers du poème développent le thème pétrarquiste de l'œil de la Dame ; les deux derniers cependant rattachent le dizain à l'imprese et lui donnent de toutes autres résonnances. Délie est identifiée au basilic et Scève, au miroir ; cette identification n'est pas inscrite dans le texte, et il est nécessaire de se reporter à la gravure pour la comprendre. Il s'agit là d'un exemple particulièrement clair de la complémentarité des « emblesmes » et des poèmes : si le dizain peut être tout en allusions, c'est parce que la gravure assume une part essentielle de la charge sémantique. Sans l'imprese, ce dizain serait inintelligible. Cependant, la fonction de cette gravure ne réside pas uniquement dans le simple fait qu'elle permet une lecture cohérente du dizain CLXXXVI. Cette mise en image du basilic s'explique aussi

par l'importance du symbolisme qu'il porte. Déjà au dizain I Scève écrit :

Voici (ô paour d'agreables terreurs)
 Mon basilisque avec sa poignant veue
 Perçant Corps, Cœur, et Raison despourveue,
 Vint penetrer en l'Ame de mon Ame.

L'image du basilic est en effet un symbole de fatalité malheureuse qui hante l'aventure de *Délie* : il est ce « serpent en moy continuel » (dizain CCCLXXII), cette représentation tragique de la femme apportant la mort, cette Hécate présidant aux Enfers. Le basilic est la face nocturne de *Délie*, celle en qui « la mort se mire » (p. 84s.).

Dans les monographies poétiques sur la Création, il se trouve évidemment des passages sur les animaux dont les sources sont souvent apparentées à celles des bestiaires et des encyclopédies. Voyons par exemple comment Du Bartas décrit la création du phénix.

DU BARTAS, Guillaume de Saluste, *la Sepmaine ou creation du monde*, texte établi d'après l'édition de 1581, par K. Reichenberger, Tübingen, Niemeyer, 1963, 2 vol., 202 et 320 p. — Index et bibliographie.

LE PHŒNIX

*Le celeste Phœnix commença son ouvrage
 Par le Phœnix terrestre, ornant d'un tel plumage
 Ses membres revivans, que l'annuel flambeau
 De Cairan jusqu'en Fez ne voit rien de plus beau.
 Il fit briller ses yeux, il luy planta pour creste
 Un astre flamboyant au sommet de se teste :
 Il couvrit son col d'or, d'escarlate son dos,
 Et sa queue d'azur, puis voulut qu'Atropos
 Luy servist de Venus, & qu'une mort feconde
 Rendist son aage esgal au long aage du monde.
 Car ayant vu glisser dessous un ciel divers
 Et cent fois dix estés et cent fois dix hyvers,
 Des siecles abatu, il luy prend un envie*

*De laisser en deposit à la flamme sa vie,
 De mourir pour renaistre, & d'entrer au tombeau,
 Pour apres en sortir cent mille fois plus beau...
 Mesme le cler Soleil sur son lict doux-flairant
 Jette un de ses cheveux, qui tout soudain esprend
 Aux rameaux de Sabec, & peu à peu consume
 De l'immortel Phœnix & la chair & la plume.
 Presque en mesme moment de ce cendreux monceau
 Nais un ver, puis un œuf, & puis un autre oiseau,
 Ainçois le mesme oiseau, qui né de sa semance,
 Deux cens lustres nouveaux trespasant recommence,
 Au milieu du brasier sa belle ame reprend,
 Infini par sa fin dans la tombe se rend,
 De soy mesme se fait, par une mort prospere,
 Nourrice, nourrisson, hoir, fils, & pere, & mere :
 Nous monstrant qu'il nous faut & de corps & d'esprit
 Mourir tous en Adam, pour puis renaistre en Christ.*

(Du Bartas, *la Sepmaine*, éd. Reichenberger, vers 551-598, p. 125s.)

Sur les sources de Du Bartas, on peut consulter :

DELARUELLE, L., « Recherches sur les sources de Du Bartas dans la première Semaine », *Revue d'histoire littéraire de la France*, XL, 1933, p. 321-354.

Parmi les livres apparentés aux encyclopédies, les *Histoires prodigieuses* (1560) de Boaistuau, entre autres, offrent un chapitre sur les animaux qui n'est pas sans rappeler le style, à la fois didactique et empreint de merveilleux, du *Trésor* de Brunetto Latini. Comme le remarque Yves Florence dans son introduction : « Boaistuau est à la charnière de l'invention fabuleuse et d'une observation déjà scientifique : avec ses monstres, notamment dans la figure qu'il en donne, s'il procède de Lycosthènes, il précède Ambroise Paré⁶. »

6. Conrad Wolffhart dit Lycostenes (1518-1561), compilateur allemand, auteur de *Prodigiorum ac ostentorum chronicon...*, Bâle, H. Petri, 1557 et Ambroise Paré (1509-1590), chirurgien français, auteur d'une trentaine d'ouvrages de médecine.

BOAISTUAU, P., *Histoires prodigieuses les plus memorables qui ayent este observees, depuis la Nativite de Jesus Christ, jusques à nostre siecle : Extraictes de plusieurs auteurs, Grecs & Latins, sacres & prophanes : mises en nostre langue par P. Boaištuau, surnommé Launay, natif de Bretagne, avec les pourtraicts & figures.* Édition préfacée par Yves Florenne, Paris, le Club français du livre, 1961, 310 p. — Illustr.

LA TORPILLE

La mer a encores quelques autres prodiges qui ne sont pas moins espoventables que les precedens : Au reng desquels nous pouvons mettre le poisson qu'on nomme Torpille, fort vulgaire à Bordeaux & en plusieurs autres ports & havres. La Torpille est nombrée entre les poissons plats cartilagineux. Elle a une propriété occulte, qui est fort estrange : car estant cachée dedans le limon ou sable, elle endort par une vertu secrette, & rend du tout estourdis immobiles les poissons qui sont auprès d'elle, puis elle s'en paist, & les devore, & non seulement sa vertu d'endormir s'estend contre les poissons, mais mesme contre les hommes : car si ung homme luy touche de la verge, elle luy endormira le bras, & s'il advient qu'elle se sente prise à la ligne, elle a bien ceste ruse & astuce d'embrasser la ligne avec ses aelles, & le venin de ce poisson monte du long de la ligne, & de la perche, & endort le bras du pescheur, tellement que le plus souvent il est contrainct d'abandonner sa prise. Les auteurs de cecy, sont Aristote lib. 9 De historia animalium cap. 37. Pline lib. 32 cap. 2. Theophrastus in libro, De his quae hyeme latent. Etheneus. Galien lib. 1 De caus. Sympto. Opianus in Halient. Plutarc. in libro Utrum anima &c. Aelianus. Platon aussi en faict mention In Memno. ou Socrates est comparé à la Torpille, lequel, par la violence & subtilité de ses argumens estonnoit si bien ceux contre lesquels il disputoit qu'il demouroient stupides, estonnés & endormis comme la Torpille endort ce qu'elle atouche. Et quand bien tous ces fameux auteurs n'en eussent faict mention par leurs ecris, cela est si vulgaire, qu'il n'y a presque pescheur qui ne l'ait experimenté. Ils deffendent à Venise de vendre la Torpille au marché à cause de son venin.

En Languedoc aussi on n'en tient compte. La plupart des medecins modernes écrivent qu'elle est de chair humide, mole & mal plaisante au goust. Si est-ce que Galien lib. 3. De alimentorum facultatibus, & au livre. De attenuante victu, & au huitiesme de sa Methode la loüe. Je Sçay qu'il y a grande controverse entre les autheurs, à sçavoir en quelle partie du corps de la Torpille est ce venin, qui a puissance d'endormir les poissons, & les membres des hommes. Quelques ungs ont écrit que ce venin consistoit en certaine partie de son corps, les autres que non, & qu'il estoit diffus par tout, mesme jusques au fiel, ce qu'ils confirment par le tesmoignage de Pline, qui dit que le fiel de la Torpille vive, apposé aux genitoires, reprime le desir de la chair : mais par ce que le discours de ceste matiere seroit un peu trop esloigné de nostre sujet, nous ferons fin, & poursuivrons les autres prodiges, qui se retrouvent és poissons.

(Boaistuau, *Histoires prodigieuses*, éd. du Club français du livre, p. 102-104)

Les sources anciennes citées par Boaistuau sont communes à plusieurs auteurs. Celles qui reviennent le plus fréquemment sont sans doute Aristote et Pline l'Ancien.

ARISTOTE, *Histoire des animaux*, texte établi et traduit du grec par Pierre Louis, Paris, les Belles-Lettres et Denoël, 2 vol., 201 et 211 p.

PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle (Naturae historiarum libri XXXVII)*, Paris, les Belles-Lettres, 1947 —, texte établi, traduit et commenté par divers auteurs.

Aristote a fourni des catégories pour le classement des animaux qui sont universellement reprises par la suite. Partant d'une répartition générale en « grands genres », « genres » et « espèces », il distingue les animaux d'après leur morphologie et leur fonctionnement. « Ce recueil n'est pas une simple compilation ni un fourre-tout. Il a été composé avec soin. Les animaux y sont regroupés en espèces et en genres, et ceux-ci en deux grandes familles, celle des animaux à sang rouge et celle des non-sanguins, qui correspondent aux ver-

tébrés et aux invertébrés d'aujourd'hui. Quant aux faits, ils sont exposés suivant un plan logique. L'auteur examine successivement l'anatomie des animaux y compris l'homme (livres I-IV), leurs modes de reproduction (livres V-VII) et enfin les mœurs d'un certain nombre d'entre eux (livres VIII et IX) » (édition P. Louis, introduction, p. 7).

Le texte de l'*Histoire des animaux* auquel se réfère Boaistuau est le suivant, tiré du chapitre IX, 37 sur l'« ingéniosité de certains poissons » :

LA TORPILLE

« ... les propos qui se colportent sur la baudroie, appelée « pêcheuse », sont véridiques, comme ceux qui concernent la torpille. En effet, la baudroie se sert des filaments qui lui pendent devant les yeux, et dont la taille est celle d'un cheveu, avec l'extrémité arrondie : ils sont placés de chaque côté comme pour servir d'amorce. Donc, après avoir troublé les fonds sableux ou vaseux pour se cacher, la baudroie déploie ses antennes et, quand les petits poissons viennent s'y heurter, elle les rétracte jusqu'à ramener sa proie au niveau de sa bouche.

Quant à la torpille, elle fait s'engourdir les proies dont elle veut s'emparer, en les prenant au piège qu'elle a dans le corps, et elle s'en nourrit : elle se cache dans le sable ou la vase et prend tous les poissons qui nagent à sa portée et qui s'engourdissent à son contact. Des gens en ont été les témoins oculaires. »

(Aristote, *Histoire des animaux*, IX, 37, éd. P. Louis, t. II, p. 176)

Véritable encyclopédie en 36 livres, l'*Histoire naturelle* de Pline repose moins sur l'observation directe et la recherche d'un système que sur la compilation du savoir livresque de l'époque. Le premier livre est un vaste répertoire des sources de l'auteur. Les passages de l'œuvre qui concernent les animaux sont les livres VIII à XI sur la

zoologie et les livres XXVIII à XXXII où il est question de médecine animale.

Les propos retenus par Boaistuau sur la torpille sont tirés du livre XXXII, chapitre 2 :

LA TORPILLE

Touchée à distance, et même à forte distance, d'une lance ou d'un bâton, la torpille frappe d'engourdissement les bras les plus robustes, et d'immobilité les pieds les plus légers.

(Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXII, 2)

Dans l'esprit des *Histoires prodigieuses* de Boaistuau, signalons deux ouvrages tirés de l'œuvre considérable d'Aldrovandi, célèbre naturaliste italien (1522-1605) :

ALDROVANDI, Ulysse, *De Animalibus Insectis*, Bologne, Nicola Tebaldini, 1602 (éd. moderne : *The Natural History of the Ants*, trad. et annoté par W.M. Wheeler, New York, 1926) et *Monstrorum historia*, Bologne, N. Tebaldini, 1642.

Malgré les intentions de l'auteur, qui prétend ne rien raconter qu'il n'ait vu et touché, l'*Histoire naturelle* d'Aldrovandi (13 volumes, dont seuls les deux premiers, parus entre 1599 et 1604, seraient attribuables à Aldrovandi lui-même, les autres ayant présument été rédigés par des tiers) vaut surtout comme un merveilleux répertoire d'extravagances. En son temps, cette œuvre fut prise au sérieux comme la continuation des travaux de Conrad Gesner (célèbre médecin et naturaliste zurichois, 1516-1565, auteur des *Historiae animalium*, cf. Hélène Naïs, *op. cit.*, p. 71), mais elle fut bientôt vivement critiquée à cause des fantaisies qu'elle véhicule. Cet aspect de l'œuvre ne saurait rebuter un lecteur de bestiaires.

Il serait sûrement intéressant d'explorer les œuvres suivantes dont les titres ont retenu notre curiosité :

BELON, Pierre, *l'Histoire de la nature des Oyseaux*, Paris, Corrozet, 1555; *l'Histoire naturelle des estranges poissons marins*, Paris, Chaudière, 1551; *la Nature et diversité des poissons avec leurs*

portraits représentés au plus près du naturel, Paris, Charles Estienne, 1555; *Portraits d'oyseaux, animaux, serpens, herbes, arbres, hommes et femmes d'Arabie et d'Egypte*, Paris, Cavellat, 1557;

GAUSSART, Guy, *Six livres des similitudes de toute sorte d'animaux, extraites de divers auteurs chrestiens et profanes*, 1577;

RONDELET, Guillaume, *l'Histoire entière des poissons*, Lyon, M. Bonhomme, 1558.

Un recueil de communications faites aux Journées internationales d'Études sur les Fêtes de la Renaissance, du 8 au 13 juillet 1956, permet d'entrevoir le domaine, inexploré par nous, de l'utilisation allégorique et symbolique des animaux au théâtre, à l'époque de la Renaissance :

JACQUOT, Jean, *les Fêtes de la Renaissance*, Paris, CNRS, 1956, 492 p., illustrations et index.

Au chercheur de sources sur les animaux au xvi^e, on pourrait aussi recommander l'exploration des diverses monographies sur tel ou tel animal chez un auteur en particulier. Que dit Rabelais du chat et du singe (Cioranescio, n° 18484) des animaux venimeux (n° 18495), des cétacés (n° 18494), de la faune des côtes de la Manche (n° 18493) ? Quel est le rôle de l'animal dans les œuvres de Marot (n° 14627) ou de Montaigne (n° 15690) ? Quels mystères révélerait peut-être l'étude des « images zoologiques chez Marnix de Sainte-Aldegonde » (n° 14417) ?

Enfin, hors de tous les répertoires bibliographiques que nous avons consultés (grâce, en fait, à une conversation amicale), nous avons découvert *un* véritable bestiaire au xvi^e siècle : celui de Léonard de Vinci. Ce texte étonnant tient à la fois de l'encyclopédie à la manière de Brunetto Latini et de l'anthologie-collage à la manière de Borges. La première partie du *Bestiaire* de Vinci comprend une série d'allégories ayant pour titre une passion ou un état, une qualité ou une vertu, un vice ou un défaut. Sans transition vient ensuite la série des animaux dont les descriptions sont souvent empruntées textuellement, tantôt à d'anciens bestiaires, tantôt aux sources classiques de l'histoire naturelle.

Les animaux réels y occupent la plus grande place, mais aussi les dragons et le catoblépas, sans compter les fantaisies traditionnelles à propos des uns et des autres. Pour l'inventaire des sources du *Bestiaire* de Léonard de Vinci, voir :

CALVI, Gerolamo « Il Manoscritto H di Leonardo da Vinci, Il fiore di Virtù e l'Acerba di Cecco d'Ascoli », *Archivio Storico Lombardo*, Anno XXV, fasc. XIX, 1898.

On peut lire en français le texte du *Bestiaire* de Vinci dans :

Les Carnets de Léonard de Vinci, t. II, p. 377-392. Introduction, classement et notes par Edward MacCurdy. Traduction de l'anglais et de l'italien par Louise Servicien. Préface de Paul Valéry. Index.

HUMILITÉ

L'agneau qui se soumet à tout autre animal, offre le suprême exemple de l'humilité; et quand on le jette en pâture aux lions captifs, il s'abandonne à eux comme à sa propre mère, si bien que les lions se refusent à le tuer.

L'AIGLE

L'aigle, quand il est vieux, vole si haut qu'il brûle ses plumes, et par une grâce de la nature, en tombant dans une eau peu profonde, il recouvre la jeunesse. Si ses petits ne peuvent soutenir la vue du soleil, il les prive de nourriture. Nul oiseau ne doit s'approcher de son aire s'il ne souhaite la mort. Les animaux le redoutent fort, mais il ne leur nuit pas et même il leur abandonne toujours une partie de sa proie.

LE DRAGON

Ils vont par groupes enlacés à la façon des racines; la tête levée, ils traversent les marais et nagent vers l'endroit où ils trouveront meilleure pâture; et s'ils ne s'em mêlaient ainsi, ils risqueraient de se noyer, Voilà à quoi tient leur union.

(*Les Carnets de Léonard de Vinci*, éd. MacCurdy, t. II, p. 379)

Peu à peu cependant, les textes que nous repérons adoptent des formes de plus en plus éloignées des bestiaires originels. Qu'il s'agisse des fables de La Fontaine, de discours philosophiques sur la nature animale, de descriptions de la faune tirées des récits de voyage des découvreurs de l'Amérique, on chercherait en vain dans ces écrits la moindre filiation directe rattachée aux bestiaires par un genre littéraire, comme ce fut le cas au *xvi^e* siècle avec l'emblème. Cela ne veut pas dire que l'imagination littéraire soit désormais absente des textes sur les animaux, fussent-ils scientifiques, philosophiques ou documentaires. Quoi de plus audacieusement fantaisiste que l'invention de l'animal-machine de Descartes? Cela n'implique pas non plus une rupture dans la transmission des sources classiques et chrétiennes qui avaient jadis inspiré les bestiaires. Même si Thomas Browne tente de ridiculiser certaines conceptions médiévales, il ne les ignore pas : au fond, il les prend assez au sérieux pour s'employer à les réfuter. Quant à Sagard, il décrit les paisibles *ouaouarons* qu'il a entendus sur les rives du Saint-Laurent en évoquant rien moins que les dragons.

Les distinctions que nous avons faites entre fables et bestiaires à propos des textes du moyen âge s'appliquent aussi aux fables de La Fontaine ainsi qu'à celles de ses devanciers, Esope (*vi^e* siècle av. J.-C.) et Phèdre (15 av. J.-C.-50 ap. J.-C.). « Les fables mettent en scène des hommes déguisés en animaux ou bien des animaux déguisés en hommes [...] : le procédé consiste avant tout à illustrer une « morale » (cf. Hélène Nais, *op. cit.*, p. 3).

LA FONTAINE, *Fables* (p. 1-340) dans les *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1954. Texte établi (d'après les éd. de 1692 et 1694) par René Groos. — Bibliographie.

« La Cigale et la Fourmi », « le Corbeau et le Renard », « le Lièvre et la Tortue » sont des fables trop universellement connues pour que nous nous attardions à les citer. À cause de leur caractère descriptif, plus apparenté au style des bestiaires, nous avons plutôt choisi deux esquisses d'animaux

tirées du célèbre « Discours à Madame de la Sablière » (p. 236-240). Ces descriptions de la perdrix et du castor forment le pivot d'un texte où La Fontaine expose ses idées sur l'âme animale en discutant la théorie de Descartes sur l'*animal-machine*. Pour un commentaire philosophique ou littéraire du « Discours à Madame de la Sablière », voir la liste des titres proposés en note (p. 766) par René Gross. Sur l'œuvre de La Fontaine dans son ensemble, on peut consulter un ouvrage plus récent : *le Monde littéraire de La Fontaine* par Jean-Pierre Collinet, Paris, Presses Universitaires de France, 1970, 647 p. Bibliographie.

LA PERDRIX

Quand la perdrix Voit ses petits

*En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle,
Qui ne peut fuir encor par les airs le trépas,
Elle fait la blessée, et va traînant de l'aile,
Attirant le chasseur et le chien sur ses pas,
Détourne le danger, sauve ainsi sa famille,
Et puis quand le chasseur croit que son chien la pille,
Elle lui dit adieu, prend sa volée, et rit
De l'homme, qui confus des yeux en vain la suit.*

LE CASTOR

*Non loin du Nord il est un monde
Où l'on sait que les habitants
Vivent ainsi qu'aux premiers temps
Dans une ignorance profonde :*
*Je parle des humains ; car quant aux animaux,
Ils y construisent des travaux,
Qui des torrents grossis arrêtent le ravage,
Et font communiquer l'un et l'autre rivage.
L'édifice résiste, et dure en son entier ;
Après un lit de bois, est un lit de mortier.
Chaque castor agit ; commune en est la tâche ;
Le vieux y fait marcher le jeune sans relâche.*

*Maint maître d'œuvre y court, et tient haut le bâton.
La république de Platon
Ne serait rien que l'apprentie
De cette famille amphibie.*

*Ils savent en hiver élever leurs maisons,
Passent les étangs sur des ponts,
Fruit de leur art, savant ouvrage;
Et nos pareils ont beau le voir,
Jusqu'à présent tout leur savoir
Est de passer l'onde à la nage.*

(La Fontaine, *Œuvres complètes*, éd. Groos, p. 238-239)

Pour comprendre l'étendue et la complexité des questions qui se posent aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles en matière d'animaux tels que vus par la science ou la philosophie et dans une perspective d'évolution, on peut consulter, entre autres :

Histoire générale des sciences, publiée sous la direction de René Taton, Paris, Presses universitaires de France, 1957-1961, 2 vol. — Voir, en particulier, t. II, chapitres III et IV, sur les sciences de la nature et la zoologie à l'époque de la Renaissance, par P. Delaunay (auteur de *la Zoologie au XVI^e siècle*, Paris, 1962), p. 140-164, et « La révolution scientifique au *xvii^e* siècle », par Robert Lenoble, p. 185-206.

EDELMAN, N., *Attitudes of seventeenth-century France toward the Middle Ages*, New York, King's Crown Press, 1946, 460 p.

BROWN, H., « Sciences et littérature au *xvii^e* siècle » dans *Diogène*, n° 3, juillet 1953, p. 67-78.

THORNDIKE, L., « Mediaeval Magic and Science in the 17th Century » dans *Speculum*, 28 (1953), p. 642-704.

GUSDORF, Georges, *la Révolution galiléenne*, Paris, Payot, 1969, 2 vol., 204 et 484 p.

Ce volumineux ouvrage ne comprend malheureusement ni index, ni bibliographie, ce qui n'en facilite pas la consultation. Tirés du second tome, deux chapitres nous ont particulièrement intéressés : « Le Modèle épistémologique de l'animal-machine » (p. 148-157) et « L'Histoire naturelle au siècle mécaniste » (p. 166-177).

« C'est le simplisme cartésien qui permet à l'auteur du *Discours de la méthode*, reprenant certains thèmes familiers à la pensée mécaniste, de formuler l'hypothèse de l'*animal-machine* et de l'*homme-machine*. Il s'agit là beaucoup moins d'une analyse scientifique de la réalité que d'une parabole épistémologique, relevant de la science-fiction plutôt que de la connaissance rigoureuse. Descartes ne dit pas expressément que tout organisme est une machine; il affirme que tout se passe comme s'il en était une. Le schéma de l'homme-machine représente un fil conducteur pour le déchiffrement des phénomènes vitaux selon la norme de l'intelligibilité mécaniste » (p. 150).

DESCARTES, *Œuvres et lettres*. Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1953, 1423 p. Introduction par André Bridoux. Chronologie, bibliographie. Voir surtout le *Traité de l'homme*, p. 803-873, où est exposée la théorie de l'animal-machine.

« Le *Traité de l'homme* nous expose la physiologie de Descartes, toute mécanique, et aussi sa psychophysiologie, toute mécanique également; c'est par ce côté qu'il était destiné à exercer une influence considérable. En lisant le texte justement célèbre qui termine le « *Traité* » où se trouve l'énumération de toutes les fonctions que « cette machine » peut assurer, on a l'impression d'être à l'origine d'une des voies principales sur lesquelles s'est développée l'influence cartésienne » (André Bridoux, p. 806).

L'ANIMAL-MACHINE

Je désire que vous considériez, après cela, que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres..., la réception de la lumière, des sons, des odeurs... dans les organes des sens extérieurs, l'impression de leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination..., les mouvements intérieurs des appétits et des passions... : je désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions suivent toutes naturellement, en cette machine, de la seule disposition de ses organes, ne plus ne

moins que font les mouvements d'une horloge, ou autre automate, de celle de ses contrepoids et de ses roues.

(Descartes, *Œuvres et lettres*, éd. Bridoux, p. 873)

Sur la conception de l'animal au xvii^e siècle, on peut également consulter :

ROSENFELD, Leonora C., *From Beast to Man Machine. The Theme of Animal Soul in French Letters from Descartes to La Mettrie*, New York, Oxford University Press, 1941, 353 p.

BOAS, George, *The Happy Beast in French Thought of the Seventeenth Century*, New York, Octagon Books, 1966, 159 p. Index.

L'étude de Boas est consacrée au thème de la supériorité de l'animal sur l'homme. « La base théorique, sinon psychologique, de la thériophilie (*such an attitude we shall call « Theriophily »*) est que les bêtes, comme les sauvages, étant plus « naturels » que l'homme, lui sont *de ce fait* supérieurs » (Introduction, p. 1). À l'époque, cette idée, chère à Montaigne et à ses disciples, fut particulièrement développée par

CUREAU DE LA CHAMBRE, Martin, *Traité de la connaissance des animaux, où tout ce qui a esté dit Pour et Contre le Raisonnement des Bestes, est examiné*, Paris, 1648 (cf. Boas, p. 118-140).

Il y aurait d'autre part un bestiaire merveilleux à composer avec les descriptions d'animaux que firent dans leurs récits de voyage les découvreurs de l'Amérique. Cartier (1545), Lejeune (1634) et Sagard (1632) ont tous vu la faune américaine à leur façon. Cartier, dont l'ensemble du récit est terne, décrit assez platement les dauphins, mais Lejeune qui, lui, a le don de l'écriture, est totalement présent dans sa description de l'orignal qu'il rêve de transformer en cheval domestique. Quant à Sagard, lorsqu'il n'est pas occupé à recopier les textes dont il s'inspire, il se laisse volontiers aller à fabuler.

DENYS, Nicolas, *Histoire naturelle des peuples, des animaux, des arbres et des plantes de l'Amérique septentrionale et de ses divers climats*, Paris, Barbin, 1672.

CARTIER, Jacques, *Bref Récit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres*. Réimpression figurée de l'édition originale, Paris, Tross, 1863, xvii-69 p.

LEJEUNE, Paul, *le Missionnaire, l'apostat, le sorcier. Relation de 1634*. Édition critique par Guy Laflèche. Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1973, 261 p., bibliographie, index des noms propres.

SAGARD, Gabriel, *le Grand Voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la Mer douce, les derniers confins de la nouvelle France, dite Canada*, Paris, La Salamandre, 1632.

LE DAUPHIN

Le lendemain matin fismes voile, & appareïllasmes pour passer oustre, & eusmes congnoissance d'une sorte de poissons, desquels il n'est memoire d'homme avoir vu ny ouy: Les dicts poissons sont aussi gros comme marsouyns sans avoir aucun estre, & sont assez faicts par le corps & teste de la façon d'un levrier, aussi blancs que neige, sans avoir aucune tache: & en y a fort grand nombre dedans la dicte riviere qui vivent entre la mer et l'eau douce: Les gens du pais les nomment Adthohtuys: & nous ont dict qu'ils sont fort bons à manger, & nous ont affermé n'y en avoir en tout le dict fleuve en cest endroit.

(Cartier, *Bref récit*, éd. Troos, p. 12)

L'ORIGINAL

On m'avoit dit que l'eslan estoit grand comme un mulet d'Auvergne; il est vrai qu'il a la teste longue comme un mulet, mais je le trouve aussi gros qu'un bœuf. Je n'en ai veu qu'un seul en vie: il estoit jeune, à peine le bois ou les cornes lui sortoient de la teste. Je n'ai point veu en France ni génisse, ni bouvillon, qui approchast de sa grosseur ni de sa hauteur: il est haut monté comme le cerf, son bois est haut branchu et plat en quelque façon, non rond comme celui des cerfs; je parle des bois que j'ai veu, peut estre y en a il d'autre façon. Quelqu'un m'a dit que la femelle portoit tousjours deux petits, et tousjours masle et femelle; mes Sau-

vages, au contraire, disent qu'elle en porte tantost un, tantost deux, et qu'une seule fois ils en ont trouvé trois dans une femelle, ce qui les estonna comme un prodige.

J'ai quelque fois pensé qu'on pourrait avec le temps domestiquer ces animaux, qu'on s'en pourra servir pour le labourage et pour tirer des traînées sur la neige: ce seroit un grand soulagement.

(Paul Lejeune, *Relation de 1634*, éd. Laflèche, p. 89-90)

LE OUAOURON

Ces Oüraons, ou grosses Grenouilles, sont vertes, & deux ou trois fois grosses comme les communes; mais elles ont une voix si grosse & si puissante, qu'on les entend de plus d'un quart de lieuë loin le sois, en temps serain, sur le bord des lacs & rivieres, & sembleroit (à qui n'en auroit encore point vu) que ce fust d'animaux vingt fois plus gros: pour moy je confesse ingenuëment que je ne sçavois que penser au commencement, entendant de ces grosses voix, & m'imaginois que c'estoit de quelque Dragon, ou bien de quelque autre gros animal à nous incogneu. J'ai oüy dire à nos Religieux dans le pays, qu'ils ne feroient aucune difficulté d'en manger, en guise de Grenouilles: mais pour moy, je doute si je l'aurois voulu faire, n'estant pas encore bien assuré de leur netteté.

(Sagard, *le Grand voyage*, p. 132)

L'œuvre de Sir Thomas Browne, *Pseudodoxia Epidemica* (1645), que nous présentons maintenant offre une espèce de synthèse entre les sources médiévales, l'apport scientifique des *xvi^e* et *xvii^e* siècles et annonce déjà l'esprit critique du *xviii^e* siècle. Source capitale du *Manuel de zoologie fantastique* de Borges, ce texte nous a frappés par sa prodigieuse érudition et par sa vigueur critique. Après avoir compilé et scruté les sources traditionnelles concernant les animaux, il les analyse, les discute et les réfute à l'occasion. Ainsi, il ne croit ni aux griffons, ni au phénix, doute de la propriété de l'amphisbène de se mouvoir en deux directions et met les

témoins de l'unicorne en contradiction avec eux-mêmes (cf. Charles E. Raven, *English Naturalists from Neckam to Ray*, Cambridge University Press, 1947; New York, Kraus Reprint, 1968, p. 349).

BROWNE, Sir Thomas, *The works*, volume II, *Pseudodoxia Epitelmica*, Books I-VII. Le livre concernant les animaux est le troisième : « Of divers popular and received Tenets concerning Animals, which examined, prove either false or dubitous », p. 157-268.

OF GRIFFINS

That there are Griffins in Nature, that is a mixt and dubious Animal, in the fore-part resembling an Eagle, and behind the shape of a Lion, with erected ears, four feet and a long tail, many affirm, and most, I perceive, deny not. The same is averred by Aelian, Solinus, Mela, and Herodotus, countenanced by the Name sometimes found in Scripture, and was an Hieroglyphick of the Egyptians.

Notwithstanding we find most diligent enquirers to be of a contrary assertion. For beside that Albertus and Pliny have allowed it, the learned Aldrovandus hath in a large discourse rejected it; [...].

As for the testimonies of ancient Writers, they are but derivative, and terminate all in one Aristeus a Poet of Proconesus; who affirmed that near the Arimaspi, or one-eyed Nation, Griffins defended the Mines of Gold. But this, as Herodotus delivereth, he wrote by hear-say; and Michovius who hath expressly written of those parts, plainly affirmeth, there is neither Gold nor Griffins in that Country, nor any such Animal extant [...]

Lastly, Concerning the Hieroglyphical authority, although it nearest approach the truth, it doth not infer its existency. The conceit of the Griffin properly taken being but a symbolical phansie, in so intollerable ashape including allowable morality. So doth it well make out the properties of a Guardian, or any person entrusted [...]. It is also an emblem of valour and magnanimity, as being compounded

of the Eagle and Lion...; and so is it applicable unto Princes, Presidents, Generals, etc.

(Thomas Browne, *Works*, t. II, p. 189-191)

Les titres que nous avons repérés au xviii^e siècle sont presque tous d'inspiration scientifique ou philosophique et ils s'inscrivent dans le rayonnement de l'œuvre de Buffon ou dans le souvenir des querelles suscitées par l'*animal-machine* de Descartes. Ainsi Voltaire, à l'article « bêtes » de son *Dictionnaire philosophique* (Paris, Garnier, 1961, p. 50-52) se contente de réfuter la célèbre théorie de Descartes. Quant à Diderot, il compose l'article « animal » de son encyclopédie en discutant successivement Buffon et Descartes.

Un ouvrage nous a été particulièrement utile comme répertoire de sources :

ROGER, Jacques, *les Sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1971 (2^e édition, complétée), 848 p. Bibliographie. Index des noms de personnes et des matières.

Pour avoir une idée plus globale des questions importantes de l'époque, on pourrait aussi consulter :

HASTINGS, Hester, *Man and Beast in French Thought of the 18th Century*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1836, 297 p.

CANGUILHEM, Georges, « xviii^e siècle. La physiologie animale. » dans *l'Histoire générale des Sciences* de R. Taton (cf. ci-dessus), t. II, p. 593-619.

GUSDORF, Georges, *les Principes de la pensée au XVIII^e siècle*, Paris, Payot, 1971, 550 p.

De *l'Histoire naturelle* de Buffon (1707-1788), encyclopédie universelle du savoir au xviii^e siècle, contemporaine de celle de Diderot, nous ne retiendrons que les monographies sur les animaux.

BUFFON, Georges-Louis Leclerc de, *Histoire naturelle générale et particulière* de Buffon et Daubenton, Paris, Imprimerie royale, 1749-1767, 15 vol.

Id., *Histoire naturelle des oiseaux*, Paris, Imprimerie royale, 1770-1783, 9 vol.

Id., *Œuvres complètes*, Paris, Emery Truyer et C^{ie}, 1828-1829, 26 vol.
Pages choisies des grands écrivains : Buffon, Introduction de P. Bonnefon, Paris, Armand Colin, 1903, 349 p.

Aujourd'hui, les monographies de Buffon pourraient se lire comme un bestiaire archaïque. Écrites en leur temps avec la plus grande rigueur scientifique, ces descriptions à la fois précises, chaleureuses et emphatiques ont de quoi faire sourire le lecteur contemporain qui risque de les trouver insupportablement « littéraires ». Le cochon y est vu comme « l'animal le plus brut : [...] toutes ses habitudes sont grossières, tous ses goûts sont immondes, toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse et à une gourmandise brutale ... » (p. 84). Mais le cygne n'est rien moins que « l'oiseau de l'amour » (p. 226). L'influence de Buffon sur le développement scientifique et philosophique de son temps est pourtant immense : il n'est pas exagéré de dire que son *Histoire naturelle* fut révolutionnaire. Il serait injuste de réduire son œuvre à ses monographies sur les animaux, injuste aussi de ne chercher dans ces dernières que des élégances stylistiques surannées. Esprit indépendant (il est contre les systèmes et se tient à l'écart des encyclopédistes), observateur passionné, travailleur exigeant, il propose un nouveau système du monde dans sa célèbre « Théorie de la Terre ». En ce qui concerne plus spécialement les animaux, il est l'inventeur de la zoologie géographique (voir « le lion » et il s'est moqué avec véhémence de ceux qui faisaient la « théologie des insectes ». Nous n'avons pas exploré ce sujet, mais nous n'écartons pas la possibilité d'y découvrir quelques parentés avec les thèmes des bestiaires. À consulter : *Théologie des insectes, ou démonstration des perfections de Dieu dans tout ce qui concerne les insectes* par Friedrich-Christian Lesser, traduit de l'allemand, avec des remarques de M. P. Lyonnet, Paris, H.-D. Chaubert et L. Durand, 1745, 2 vol. Buffon fut aidé dans ses travaux par quelques hommes de sciences dont les principaux sont Daubenton et Lacépède. Sur la portée de l'*Histoire naturelle* dans son ensemble, voir en particulier le

chapitre que lui consacre J. Roger, *op. cit.*, p. 527-584. Sur le rayonnement de Buffon en son temps et sur les querelles suscitées par ses écrits, on peut consulter :

MELESHERBES, Pierre-Louis Moreau de, *Observations sur l'Histoire naturelle générale et particulière de Buffon et Daubenton*, Paris, Pougens, An VI (1798), 2 vol. — Slatkine reprints, 1971.

LE CYGNE

Les grâces de la figure, la beauté de la forme répondent, dans le cygne, à la douceur du naturel; il plaît à tous les yeux, il décore, embellit tous les lieux qu'il fréquente; on l'aime, on l'applaudit, on l'admire; nulle espèce ne le mérite mieux; la nature en effet n'a répandu sur aucune autant de ces grâces nobles et douces qui nous rappellent l'idée de ses charmants ouvrages: coupe de corps élégante, formes arrondies, gracieux contours, blancheur éclatante et pure, mouvements flexibles et ressentis, attitudes tantôt animées, tantôt laissées dans un mol abandon; tout dans le cygne respire la volupté, l'enchantement que nous font éprouver les grâces et la beauté, tout justifie la spirituelle et riante mythologie, d'avoir donné ce charmant oiseau pour père à la plus belle des mortelles.

À sa noble aisance, à la facilité, la liberté de ses mouvements sur l'eau, on doit le reconnaître, non seulement comme le premier des navigateurs ailés, mais comme le plus beau modèle que la nature nous ait offert pour l'art de la navigation. Son cou élevé et sa poitrine relevée et arrondie semblent en effet figurer la proue du navire fendant l'onde; son large estomac en représente la carène; son corps, penché en avant pour cingler, se redresse à l'arrière et se relève en poupe; la queue est un vrai gouvernail; les pieds sont de larges rames, et ses grandes ailes, demi-ouvertes au vent et doucement enflées, sont les voiles qui poussent le vaisseau vivant, navire et pilote à la fois.

(Buffon, *Pages choisies*, éd. Bonnefon, p. 226)

Rien dans l'œuvre de Diderot qui s'apparente aux bestiaires, même pas le mot qui n'est retenu dans l'*Encyclopédie* qu'au sens de « gladiateurs romains ». C'est à titre de pure curiosité que nous signalons l'article qu'il consacre à l'« animal » et que nous citons un extrait du « Rêve de d'Alembert » (p. 925). L'éléphant, l'une des principales figures du *Physiologus*, n'y est plus un symbole religieux mais un microcosme de l'univers, ce dernier imaginé comme une vaste matière en mouvement.

DIDEROT et d'ALEMBERT, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, par une Société de gens de lettres, Paris, Briasson, David, Le Breton et Durand, 1751. Pour l'article « animal », voir t. I, p. 468-474.

DIDEROT, D., « Rêve de d'Alembert », p. 916-964 dans les *Œuvres*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951. Texte établi et annoté par André Billy.

L'ÉLÉPHANT-MATIÈRE

Qu'était l'éléphant dans son origine? Peut-être l'animal énorme tel qu'il nous paraît, peut-être un atome, car tous les deux sont également possibles; ils ne supposent que le mouvement et les propriétés diverses de la matière... L'éléphant, cette masse énorme, organisée, le produit subit de la fermentation! Pourquoi non? Le rapport de ce grand quadrupède à sa matrice première est moindre que celui du vermisseau à la molécule de farine qui l'a produit; mais le vermisseau n'est qu'un vermisseau... C'est-à-dire que la petite qui vous dérobe son organisation lui ôte son merveilleux... Le prodige, c'est la vie, c'est la sensibilité; et ce prodige n'en est plus un... Lorsque j'ai vu la matière inerte passer à l'état sensible, rien ne doit plus m'étonner.

(Diderot, *Œuvres*, éd. Billy, p. 925)

Enfin, dans un genre nettement moins sérieux, retenons le titre de l'*Histoire des chats*, « monographie en prose de l'écrivain français François-Auguste Paradis de Moncrif

(1687-1770), publiée à Paris en 1727 ». Nous ne tenons cette référence que par le *Dictionnaire des œuvres* de Laffont-Bompiani (t. II, p. 597) mais elle vaut sans doute la peine d'être scrutée. L'une des caractéristiques de cette œuvre serait qu'elle présente, à travers ses diverses descriptions du chat, une parodie de l'érudition, ce qui l'apparenterait à Borges.

Afin de ne pas répéter le type d'explorations que nous avons faites précédemment du côté des encyclopédies et des traités de zoologie, d'histoire naturelle ou de philosophie, nous ignorons volontairement ce domaine dans nos recherches sur le XIX^e siècle et nous les orientons plutôt vers les récits, les légendes, le fantastique. Que survit-il des bestiaires dans la faune imaginée par Victor Hugo (cf. René Cyr, *le Symbolisme du bestiaire de la « Légende des siècles » de Victor Hugo avec un index des noms d'animaux*, thèse de M.A., U. of British Columbia, 1966), dans le célèbre *Livre de la jungle* de Kipling, dans les bêtes fantastiques créées par Flaubert, Huysmans ou Allan Poe? Qu'y a-t-il à retenir dans les faits étranges rapportés par divers auteurs de l'époque sur la « malfaisance » des animaux (cf. entre autres, le livre du docteur Lacassagne, *De la criminalité chez les animaux*, Lyon, 1882, cité par Jean Vartier dans *les Procès d'animaux du moyen âge à nos jours*, Paris, Hachette, 1970)? Qu'y a-t-il de neuf sur le thème du loup-garou lorsque nos conteurs du XIX^e siècle redécouvrent cette vieille figure légendaire?

Les *Jungle Books*, parus successivement en 1894 et 1895, racontent les aventures de Mowgli, enfant perdu dans la jungle indienne, qui est adopté par une famille de loups qui l'élèvent comme l'un des leurs. La supériorité humaine de Mowgli ne tarde pas à s'imposer et il devient le roi des animaux. Ayant atteint l'âge adulte, il quitte la forêt pour venir retrouver la compagnie de ses semblables. Intercalés au récit principal, quelques contes d'animaux dont l'esprit, à la fois bien pensant et franchement vulgaire, rappelle Walt Disney. Universellement lu et apprécié, du fait peut-être

que l'homme y est montré tout-puissant, à l'image du colonisateur blanc de l'époque, le récit des aventures de Mowgli est un classique de l'épopée coloniale. Le texte que nous citons, en traduction française, est tiré du conte du « Phoque blanc » (p. 90).

KIPLING, Rudyard, *The Jungle Books*, with illustrations by Aldren Watson, New York, Garden City, 1948, 2 vol. *Le Livre de la jungle*, traduit avec l'autorisation de l'auteur par Louis Fabulet et Robert d'Humières, Paris, Mercure de France, 1946, 2 vol.

LE PHOQUE

Sea Catch avait quinze ans d'âge : c'était un énorme phoque gris, dont la fourrure sur les épaules ressemblait à une crinière, et qui montrait de longues canines à l'air mauvais. Quand il se soulevait sur ses nageoires de devant, il dominait le sol de quatre pieds au moins, et son poids, si quelqu'un eût osé le peser, aurait atteint près de sept cents livres. Il était tout couvert des cicatrices de ses furieuses batailles, mais toujours prêt à une bataille de plus. Il mettait sa tête de côté, comme s'il avait peur de regarder son ennemi en face; mais il la projetait en avant, plus prompt que la foudre, et, une fois les fortes dents fixées dans le cou d'un autre phoque, l'autre phoque s'en tirait comme il pouvait, mais Sea Catch ne l'y aidait pas. Pourtant, Sea Catch n'aurait jamais attaqué un phoque déjà battu, car cela était contre les Lois de la Grève. Tout ce qu'il lui fallait, c'était son emplacement près de la mer pour y établir son ménage; mais, comme il se trouvait quarante ou cinquante mille autres phoques en quête, tous les printemps, de la même chose, les sifflements, les meuglements, les hurlements et les rauquements qu'on entendait sur la grève faisaient un terrible concert.

(Kipling, *le Livre de la jungle*, éd. Fabulet et d'Humières, p. 90)

Ni Flaubert dans *la Tentation de saint Antoine*, ni Huysmans dans *la Cathédrale* n'ont composé de véritables

répertoires d'animaux et pourtant l'un et l'autre se réfèrent expressément aux bestiaires dans une partie de leurs œuvres. *La Tentation de saint Antoine* se termine par un étrange défilé d'animaux grotesques, les uns (le catoblépas, le basilic, le griffon, la licorne) empruntés à Pline ou aux bestiaires médiévaux, les autres (les Ninas, le Sadhuzag, le Martichoras) inventés par Flaubert. Quant à Huysmans, il consacre un chapitre entier de *la Cathédrale* à passer en revue les bestiaires classiques.

FLAUBERT, Gustave, *la Tentation de saint Antoine*, avec introduction notes et variantes par Edouard Maynial, Paris, Garnier, 1954, 313 p.

LE CATOBLÉPAS

buffle noir, avec une tête de porc tombant jusqu'à terre, et rattachée à ses épaules par un cou mince, long et flasque comme un boyau vidé.

Il est vautré tout à plat; et ses pieds disparaissent sous l'énorme crinière à poils durs qui lui couvre le visage.

Gras, mélancolique, farouche, je reste continuellement à sentir sous mon ventre la chaleur de la boue. Mon crâne est tellement lourd qu'il m'est impossible de le porter. Je le roule autour de moi, lentement; — et la mâchoire entr'ouverte, j'arrache avec ma langue les herbes vénéneuses arrosées de mon haleine. Une fois, je me suis dévoré les pattes sans m'en apercevoir.

Personne, Antoine, n'a jamais vu mes yeux, ou ceux qui les ont vu sont morts. Si je relevais mes paupières, — mes paupières roses et gonflées, — tout de suite, tu mourrais.

ANTOINE

Oh! celui-là... a... a... Si j'allais avoir envie?... Sa stupidité m'attire. Non! Non! je ne veux pas!

Il regarde par terre fixement.

(Flaubert, *la Tentation de saint Antoine*, éd. Maynial, p. 268)

HUYSMANS, J.-K., *la Cathédrale*, Paris, Plon, 1898, « Le Livre de Poche », 1964, 489 p.

L'AIGLE

Quant à l'aigle, il est nous l'avons dit, le Messie se précipitant sur les âmes pour les capter, mais d'autres versions lui sont encore attribuées par saint Isidore et par Vincent de Beauvais. À les entendre, l'aigle qui veut éprouver ses aiglons les suspend à ses serres, les place devant le soleil et les force à fixer, avec leurs prunelles qui commencent à s'ouvrir, l'orbe incandescent de l'astre. L'aiglon que cette fournaise éblouit est lâché, rejeté par l'oiseau. Ainsi Dieu repousse l'âme qui ne peut fixer sur lui l'œil contemplatif de l'amour.

Il est encore le symbole de la Résurrection et saint Épiphanie et saint Isidore l'expliquent de la sorte : « L'aigle, quand il vieillit, s'en va frôler de si près le soleil que ses plumes s'embrasent; ranimé par ces flammes, il se plonge dans une fontaine, s'y baigne trois fois et s'en évade régénéré; n'est-ce pas d'ailleurs la paraphrase du verset du Psalmiste : « Ta jeunesse sera renouvelée ainsi que celle de l'aigle. » Enfin sainte Madeleine de Pazzi l'envisage autrement et le tient pour l'image de la foi appuyée sur la charité.

(Huysmans, *la Cathédrale*, ch. XIV ; éd. Plon, p. 420)

L'auteur du *Corbeau* et du *Scarabée d'or* compose un univers où rôdent diverses bêtes, plus ou moins symboliques ou fantastiques. Les analyser nous renverrait sans doute à l'imaginaire de Poe : il ne s'agit plus ici d'allégorie mais de symbolisme.

POE, Edgar Allan, *Complete Stories and Poems*, New York, 1966, 819 p. Voir aussi : *Œuvres en prose traduites par Charles Baudelaire*, texte établi et annoté par Y.-G. Le Dantec, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1951, 1159 p., bibliographie.

Quant aux loups-garous qui hantent nos contes et nos légendes, ils gagnent sans doute à être décrits oralement.

Les textes qu'entre autres, Beaugrand et Lemay leur consacrent ne sont pas toujours convaincants (cf. préface de François Ricard aux contes de Beaugrand, p. 14).

BEAUGRAND, Honoré, *la Chasse-galerie*, légendes canadiennes préface de François Ricard, Montréal, Fides, 1973, 92 p.

LEMAY, Pamphile, *Contes vrais*, préface de Romain Légaré, Montréal, Fides, 1973, 281 p.

LE LOUP-GAROU

Il crut d'abord que c'était un chat sauvage ou un carcajou, et il eut juste le temps d'épauler son fusil qu'il ne quittait jamais et d'envoyer une balle entre les deux yeux de l'animal qui s'avançait en rampant dans la neige et sous les broussailles. Mais il avait manqué son coup et avant qu'il eut le temps de se garer, la bête était sur lui, dressée sur ses pattes de derrière et tâchant de l'entourer avec ses pattes de devant. C'était un loup, mais un loup immense... [...] La bête poussa un hurlement qui ressemblait au cri d'une femme qu'on égorge et disparut dans la forêt.

(H. Beaugrand, *la Chasse-galerie*, éd. Fides, p. 40)

LE LOUP-GAROU

Une bête de la taille d'un gros chien, mais plus élancée, venait par le sentier qui reliait la grange à la maison. Elle était noire avec des yeux rouges; des yeux flamboyants qui éclairaient comme des lanternes. Il eut peur [...]. L'animal s'avançait vers lui et le regardait. Il crut qu'il allait être dévoré. [...] Il fit le signe de la croix, tira son couteau de poche et s'apprêta à défendre sa vie. Il pensait bien que c'était un loup véritable. L'animal se dressa, lui mit sans façon, sur les épaules, ses pattes velues, et allongea, comme pour le mordre ou le lécher, son museau pointu d'où s'exhalait un souffle brûlant. Firmin frappa. Le couteau atteignit l'épaule et fit couler le sang. Aussitôt le loup disparut, et un homme blessé à l'épaule surgit on ne sait d'où.

(Pamphile Lemay, *Contes vrais*, éd. Fides, p. 173)

Les animaux ont aussi inspiré quelques musiciens du XIX^e siècle : Rossini a composé un « Duo d'amour des chats », Chopin, la « Valse du petit chien » et Saint-Saëns, le « Carnaval des animaux » dans lequel éclate la plus extravagante fantaisie, les animaux « velos » (l'âne et le cheval) se succédant à ceux de la basse-cour, et les « pianistes » venant après les tortues et les éléphants. Et nous n'avons rien dit de l'iconographie fantastique, particulièrement riche à cette époque.

S'agit-il encore de bestiaires ? On peut se demander si le genre du récit, fût-il fantastique, n'est pas aux antipodes des caractères fragmentaire et descriptif du bestiaire. En ce sens, les récits d'animaux que nous avons repérés au XIX^e siècle, même lorsqu'ils s'accompagnent de références précises aux textes du passé et présentent un caractère symbolique, nous paraissent encore plus éloignés de l'idée des bestiaires que les monographies de science naturelle que nous avons citées précédemment.

Quoi qu'il en soit, le genre des bestiaires, tel qu'issu de l'imagerie médiévale, semble désormais voué au musée archéologique. C'est Littré qui l'y fait solennellement entrer en réintroduisant l'usage du mot dans la langue, tout en le fixant spécifiquement au moyen âge comme genre littéraire sans perspective de renouvellement.

bestiaire (bè-sti-è-r), s.m. Dans l'histoire littéraire du moyen âge, recueil de fables et de moralités sur les bêtes; les bestiaires étaient des poèmes, souvent fort longs, en vers de huit syllabes. E. Bestiarium, de bestia (voy. bête).

NICOLE DESCHAMPS
ET BRUNO ROY